



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 095-259500627-20250414-D_2025_0011-DE



DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 04 avril 2025, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Gilles LE CAM, Alexandre PUEYO, France-Lise VALIER(Visio), Cécilia TOUNGI-SIMO(Visio), Ramzi ZINAOUI (Visio), Benjamin CHKROUN (Visio)

Absent excusé : Sylvie COUCHOT, Malika YEBDRI, Rachid TEMAL, Hervé FLORCZAK, Anne FROMENTEIL

DÉLIBÉRATION 2025-011

Objet : Demande de subvention à la Région Île-de-France pour la réalisation de travaux de vidéo-surveillance - tranche 5 : la plaine des Moulines, le mini-golf et le bassin d'apprentissage de la natation au centre balnéaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de vidéo-surveillance tranche 5 d'un montant estimé à 71 000€ TTC,

Considérant la nécessité de compléter le dispositif de vidéo-surveillance permettant un contrôle de tous les équipements de l'île de loisirs en temps réel et à postériori dans le cadre d'une enquête de police,

Considérant le rôle préventif et dissuasif de la présence de caméras de vidéo-surveillance,

Considérant que certains des équipements très fréquentés de l'île de loisirs ne sont pas vidéo-surveillés et notamment la plaine des Moulines, le mini-golf, la terrasse du restaurant et le bassin d'apprentissage de la baignade,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur le Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de réalisation de travaux de vidéo-surveillance de l'Île de Loisirs de Cergy-Pontoise pour un montant de 71 000,00 € TTC,

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 095-259500627-20250414-D_2025_0011-DE



AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondantes,

SOLLICITE de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage des travaux anticipée.

Le Président

Thibault HUMBERT



Cergy-Pontoise

